



ASSEMBLEE GENERALE DU 23 JUIN 2025

RAPPORT FINANCIER 2024

L'année 2024 s'est terminée avec un déficit de 1804,72€. A titre de comparaison, l'année 2023 s'était terminée avec un déficit de 1592€.

Le déficit 2024 s'explique en grande partie par les charges exceptionnelles dues à l'avance sur le spectacle Marc Jolivet pour la soirée Ukraine qui seront reprises en 2025.

Nos ressources ont été à peu près similaires à 2023 avec une augmentation puisqu'elles atteignent 7211,81€ au lieu de 5287€.

Cette augmentation s'explique par :

Une subvention de la Fédération Française des Maisons de l'Europe de 1000€

Une aide de 300€ de la Banque Fédérale mutualiste (filiale de la Sté Générale).

Une augmentation des cotisations d'adhérents liée aux relances qui n'avaient pas pu être faites en 2023.

Une attention portée à toutes nos dépenses de fonctionnement afin de les rationaliser au maximum.

L'ensemble de ces éléments ont permis à la MEP de continuer à réaliser les actions prévues par le projet d'orientation 2024.

L'année 2024 s'est soldée avec un total de 54 adhésions pour un montant de 1608€ au 22 novembre 2024. Dans ce chiffre, on compte seulement 6 associations et 2 établissements scolaires, le reste étant constitué par des adhésions

individuelles. A propos des associations, ce nombre faible s'explique par le fait que nous sommes en attente de prochains partenariats. Pour 2024, ont cotisé : les AVF, la Maison de l'Europe de Gap et des Alpes du sud, le comité hellénique, l'amitié franco tchèque, la fédération départementale des villes jumelles et le centre franco allemand.

A ce nombre d'adhésions, il y a lieu d'ajouter 30 adhésions de stagiaires ce qui donne un total de 84 adhérents.

Ces chiffres sont la conséquence de la diminution des subventions accordées par les collectivités locales et les institutions ; en effet, pour 2024, nous avons dû nous contenter d'une seule subvention accordée par la Ville à hauteur de 2300€.

Globalement, nos ressources sont faibles et au vu de la conjoncture économique et plus particulièrement des annonces de Bercy, des alertes des chambres régionales des comptes au sujet des finances des collectivités locales, il apparaît indispensable que nous modifions notre mode de fonctionnement afin d'être plus autonome financièrement.

Plusieurs pistes sont possibles :

- Une campagne très active de « chasse » aux nouveaux adhérents et plus particulièrement de sollicitations auprès de nouvelles associations
- Une recherche de partenariats plus insistante auprès des entreprises, des banques, de certaines institutions.
- Une relance auprès du département et de la région en renouvelant nos actions qui ont eu une certaine réussite mais qui peut être sont devenues moins attractives dans le contexte actuel
- Un effort soutenu quant à la rationalisation de nos dépenses de fonctionnement.

Il est indéniable que si la MEP a pu réaliser ses objectifs, c'est aussi grâce à l'appui soutenu et fidèle de la logistique de la Ville qui met à notre disposition gratuitement des salles et techniciens du service évènementiel.

Il ne faut surtout pas ignorer que l'essentiel de nos ressources est constitué par le travail assidu des membres du bureau.

On peut estimer ce travail à l'emploi de 2,2 personnes salariées/mois ce qui équivaut à 42.000€ (en prenant pour hypothèse la rémunération du SMIG brut 1801,80 au 1.11.2024 et smic horaire brut 11,88€).

La situation de la trésorerie de la MEP est saine au 31.12.2024

Compte courant Ct Mutuel : 5124,94€

Compte Epargne : 9425,00€